

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Cté d'agglomération Val de France.

Correspondant: président de la Communauté d'agglomération Val de France, 1 boulevard Carnot, 95400 Villiers-le-Bel, tél. : 01-34-04-17-70, télécopieur : 01-34-19-01-99, adresse internet : <http://www.agglo-valdefrance.fr>.

Objet du marché : **mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage en vue de l'élaboration d'un plan stratégique de développement territorial et d'aménagement pour le territoire Gonesse / Val de France.**

Lieu d'exécution : territoire Val de France / Ville de Gonesse.

Caractéristiques principales :

la Communauté d'agglomération Val de France et le Ville de Gonesse ont constitué une convention de groupement de commande en vue de la passation du présent marché.

La communauté d'agglomération a choisi de faire appel à un prestataire extérieur en capacité d'animer la démarche proposée et d'apporter des conseils.

Les missions principales attendues sont :

-Assistance technique et conseils pour la sélection du futur prestataire en charge de la réalisation de l'étude stratégique de développement territorial ;

-Assistance technique et conseils pour l'animation de cette démarche ;

-Assistance technique dans le suivi de la mission confiée au futur prestataire pour la rédaction des documents de synthèse et d'analyses stratégiques.

La description des prestations est indiquée au Cahier des Clauses Administratives Particulières ainsi qu'au Cahier des Charges.

Les modalités et les caractéristiques des prestations à effectuer sont indiquées au Cahier des Clauses Particulières (CCAP n°10/012).

Le marché est unique.

Le marché comprend une tranche ferme, décomposée en 2 phases successives,

Tranche ferme :

-Phase 1 : assistance au choix du maître d'œuvre et mise au point de la méthode d'animation (2 mois) ;

-Phase 2 : animation et assistance stratégique, méthodologique et technique à l'élaboration du projet de contrat de développement territorial (8 mois);

Et une Tranche conditionnelle :

-Phase 3 (tranche conditionnelle) : accompagnement au lancement de la mise en œuvre du contrat de développement territorial (6 mois).

La notification du marché prend effet à compter de la réception de l'os de démarrage des prestations

Durée du marché ou délai d'exécution : 10 mois à compter de la notification du marché.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

selon la réglementation en vigueur.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

les entreprises peuvent présenter leur offre sous forme de groupement. La forme de groupement ne constitue pas une modalité de sélection des offres ou des candidatures. Toutefois, si le groupement ne se présente pas sous la forme d'un groupement solidaire, cette forme de groupement s'imposera aux membres en cas d'attribution.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire;

- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics concernant les interdictions de soumissionner;

- Certificat(s) de qualité ou de capacité délivré(s) par des organismes indépendants ou moyens de preuve équivalents, notamment, certificats de qualifications professionnelles ou de conformité à des spécifications techniques; ;

- Déclaration concernant le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail;

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;

- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années;

- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature;

- DC 4 (Lettre de candidature et d'habilitation du mandataire par ses cotraitants, disponible à l'adresse suivante :

<http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics);

- DC 5 (Déclaration du candidat, disponible à l'adresse suivante : <http://www.minefe.gouv.fr>, thème : marchés publics).

Autres renseignements demandés :

Une liste des principales prestations effectuées au cours des 3 dernières années indiquant le montant, la date et le client public ou privé dont les candidats pourront faire preuve par tous documents (attestations délivrées par les clients, description et/ou photocopies et/ou CD audiovisuel). Les candidats devront obligatoirement joindre des références contrôlables et représentatives de la prestation objet du présent marché concernant leur expérience et leur compétence dans ce domaine.;

Une attestation dûment datée et signée du candidat ou, en cas de groupement d'entreprises, de chaque membre du groupement confirmant que le travail sera réalisé avec des salariés employés régulièrement au regard des articles L.3243-1 et L.1221-13 du code du travail ou règles d'effet équivalent pour les candidats non établis en France.;

- Si le candidat s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour présenter sa candidature : production pour chacun de ces opérateurs des mêmes documents qui sont exigés du candidat pour justifier des ses capacités professionnelles, techniques et

financières et production d'un engagement écrit de chacun de ces opérateurs justifiant que le candidat dispose de leurs capacités pour l'exécution du marché ;

- Les attestations d'assurance mentionnées au C.C.A.P n°10/012 avec indications des garanties et capitaux souscrits.;
- l'acte d'engagement (Ae) et ses annexes ;
- Le pouvoir de la personne habilitée pour engager le candidat ou chaque membre du groupement en cas de groupement d'entreprises;
- Le présent Cahier des Clauses Administratives et Particulières (C.C.A.P.) n° 10/012 ;
- Le Cahier des Charges ;
- Une note de présentation de sa proposition, exposant sa méthode de travail et d'animation, les références sur des missions comparables ;;
- Une note méthodologique portant sur les modalités d'organisation de la mission, la composition de l'équipe pluridisciplinaire avec l'organigramme des différents intervenants précisant le temps prévisionnel passé par chaque intervenant pour chaque phase.;
- Un chiffrage détaillé pour chaque phase de la mission ;;
- Les curriculum vitae de l'ensemble des intervenants pressentis pour la réalisation de la mission, ainsi que les références pertinentes au regard du contenu de la mission, sachant que le candidat devra constituer une équipe pluridisciplinaire ayant des compétences en matière de management de projets complexes, de pilotage et de coordination, et des connaissances approfondies dans le montage d'opérations publiques.

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous (par ordre de priorité décroissant).

- méthodologie d'animation et de management portant sur la capacité du candidat à répondre aux spécificités : 30;
- - prix de la prestation : 30;
- - compétence / référence analogues du candidat : 40.

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : 10 mai 2010, à 12 heures.

Délai minimum de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Autres renseignements :

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : 10/012.

Renseignements complémentaires : les candidats qui ne sont pas recevables en application des articles 43, 44 et 46 du Code des Marchés Publics seront éliminés.

Conformément à l'article 52 du Code des Marchés Publics, la sélection des candidatures se fera sur les capacités techniques, financières du candidat et les capacités professionnelles.

La personne publique met à disposition le dossier de consultation par voie électronique à l'adresse suivante :

<http://marches.agglo-valdefrance.fr>.

Les dossiers peuvent être remis à l'adresse suivante :

Centre Administratif et Technique Intercommunal - direction du Développement 29/31 rue de l'escouvrier - 95200 SARCELLES.

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h

Le vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 16h

Lors de l'analyse des offres, la personne publique pourra si elle l'estime utile recourir à la négociation avec un ou plusieurs candidats.

Conditions de remise des offres ou des candidatures

les offres ne pourront pas être remises par voie électronique.

Le pli devra être transmis à la communauté d'agglomération Val-De-France, par tout moyen permettant de façon certaine la date et l'heure de leur réception à l'adresse suivante: communauté d'agglomération Val-De-France - 1 Boulevard Carnot 95400 Villiers-Le-Bel.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 14 avril 2010

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Communauté d'agglomération Val de France

Siège.

Correspondant : Nicolas Pavil - directeur général, 1 boulevard Carnot, 95400 Villiers-le-Bel, tél. : 01-34-04-17-74,

courriel : npavil@agglo-valdefrance.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :

Centre Administratif Technique Intercommunal.

Correspondant : Mikael Perel, 29/31 avenue de l'escouvrier, 95200 Sarcelles, tél. : 01-34-04-37-14, courriel : mperel@agglo-valdefrance.fr.

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :

Centre Administratif Technique Intercommunal.

Correspondant : Anna Maddalon, 29/31 avenue de l'escouvrier, 95200 Sarcelles, tél. : 01-34-04-37-10, télécopieur : 01-39-33-55-08.